



Michel SAVIN

Sénateur de l'Isère

Membre de la
Commission de la
Culture, de
l'Éducation et de
la Communication

Président du groupe
d'études Pratiques
Sportives et Grands
Événements
Sportifs

Monsieur Jean-Paul GRASMÜCK
Président
CDOS des Ardennes
Route de la Moncelle
08140 BAZEILLES

Paris, le 31 octobre 2018

Objet : « Le sport français en grand danger »

RECU LE
13 NOV. 2018

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur les choix et décisions du gouvernement impactant la politique sportive nationale et les différents signaux négatifs envoyés ces dernières semaines. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez ainsi.

Sachez qu'en tant que Président du groupe d'études sur les pratiques sportives et les grands événements sportifs du Sénat, je suis mobilisé pour défendre, aux côtés de tous les acteurs, le sport français dans toutes ses composantes. À cet égard, je partage l'ensemble de vos inquiétudes.

Dans le communiqué de presse que vous avez bien voulu m'adresser, vous faites état de la baisse continue des moyens et des financements du ministère des sports en général, et du CNDS en particulier. Son financement dépendant directement des recettes de la Française des Jeux et ces dernières étant en constante augmentation, cela est d'autant plus incompréhensible et révèle un désengagement de l'État sur la politique sportive.

À l'occasion des débats sur le projet de loi de finances pour 2018, et alors que le budget pour le sport affichait une baisse de 7%, le Sénat avait adopté une rebudgétisation du CNDS à hauteur de 63,8 millions d'euros, conservant le niveau du plafond du prélèvement de 1,80 % effectué sur les sommes mises sur les jeux exploités par la Française des jeux et affecté au CNDS.

Malheureusement, le gouvernement n'a pas soutenu cette initiative. Elle a donc été rejetée par les députés de la majorité présidentielle, alors même que plus de 100 sénateurs, toutes tendances politiques confondues, avaient apporté leur soutien public à cette démarche.

Alors que le budget annoncé pour 2019 était en baisse de 30 millions d'euros dans un premier temps, il l'est désormais de 15 millions d'euros. Je peux vous assurer que je porterai lors de l'examen du projet de loi de finances au Sénat des amendements rehaussant ce budget à son niveau de 2017.

Par ailleurs, outre la question purement budgétaire, vous citez plusieurs mesures qui inquiètent l'ensemble du mouvement sportif français et qui pénalisent un grand nombre de fédérations et de comités régionaux et départementaux olympiques et sportifs, comme la suppression des contrats aidés. Le milieu sportif est en effet directement impacté par cette mesure, alors que le modèle économique de nombreux clubs en dépendait.

Face à cette situation, nous avons proposé au Sénat une augmentation temporaire de 100 000 contrats aidés, dont 50 000 pour les associations de moins de 5 salariés ainsi que l'expérimentation d'une réduction des exonérations de cotisations sociales pour financer des emplois utiles socialement. Ces propositions n'ont malheureusement pas été soutenues par le gouvernement, alors qu'elles répondent directement aux enjeux du milieu sportif.

Je tiens aussi à vous alerter sur la suppression de la réserve parlementaire, qui bénéficiait à de nombreux acteurs du mouvement sportif. En effet, nous sommes nombreux avec mes collègues députés et sénateurs à avoir fait bénéficier de ce soutien financier aux clubs locaux mais également aux collectivités dans le cadre de programme de construction ou de réhabilitation d'infrastructures sportives. La suppression de ces aides compensées très partiellement est donc un handicap pour de nombreux clubs et collectivités locales.

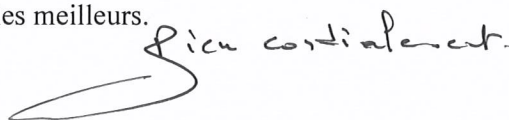
Enfin, l'annonce du possible transfert d'une partie 1600 postes de cadres techniques vers les fédérations ou les collectivités n'est pas tenables, alors qu'elles n'ont les moyens d'assumer ces charges financières supplémentaires.

Face à ce mécontentement et aux messages négatifs envoyés par le Gouvernement au mouvement sportif, j'ai interpellé la ministre des Sports à plusieurs reprises, notamment lors qu'une question d'actualité au gouvernement au printemps dernier. Malheureusement, la réponse de la ministre est loin d'être satisfaisante sur l'ensemble de ces sujets, et vos inquiétudes demeurent constantes et pleinement justifiées.

Alors que le mouvement sportif et le CNDS (qui sera par ailleurs dissout dans la future Agence Nationale du Sport) pourront difficilement supporter de nouvelles réductions budgétaires, les orientations de la prochaine loi de finances sont déterminantes, et surtout inquiétantes. Il faut que la méthode du gouvernement change : nous devons parler des ambitions que nous souhaitons donner au sport français avant de définir les moyens que nous lui accordons.

Aussi, vous pouvez compter sur ma détermination, ainsi que celle de mes collègues de la majorité sénatoriale, pour défendre le mouvement sportif et les moyens qui lui sont accordés.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Michel SAVIN
Sénateur de l'Isère